



## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	12 <sup>eme</sup>
Nom de site	Ledru Rollin	Numéro	T96965
Adresse du site	11, rue de Lyon	Hauteur	R+7 (28m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Hôtel
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G (700/800/900/1800/2100/2600MHz)		
Complément d'information	Site de remplacement d'un relais au 17-21, rue Traversière (fin de bail) Free (90,200,330°) et Orange (30,150,270°) sont sur le site		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			oui

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	25/01/2018
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	08/02/2018
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	25/03/2018

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Face aux enjeux de la révolution numérique, l'opérateur souhaite rendre accessible très rapidement ces nouveaux services au plus grand nombre. Le site permettrait d'améliorer la couverture du réseau dans une zone dense et répondrait ainsi aux besoins des administrés du 12ème arrondissement de Paris.
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 2 antennes 2G/3G/4G heptabandes (fréquences 700MHz, 800MHz, 900 MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) orientées vers les azimuts 30° et 120°.
Tilts (degrés)	6°

#### Incidence visuelle

Intégration de l'antenne	Les antennes seront des antennes panneaux
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.
Hauteur des antennes (par rapport au sol)	29.5m

#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Date de l'avis		Avis favorable <input type="checkbox"/>	Avis défavorable <input type="checkbox"/>
Motivation de l'avis			

## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

**Aucun établissements particuliers dans un rayon de 100m**

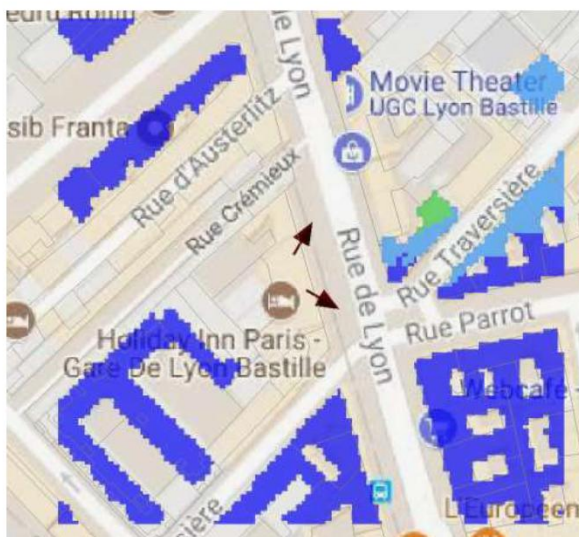
**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



## Simulation et conformité au seuil de la Charte

a. Azimut 30°

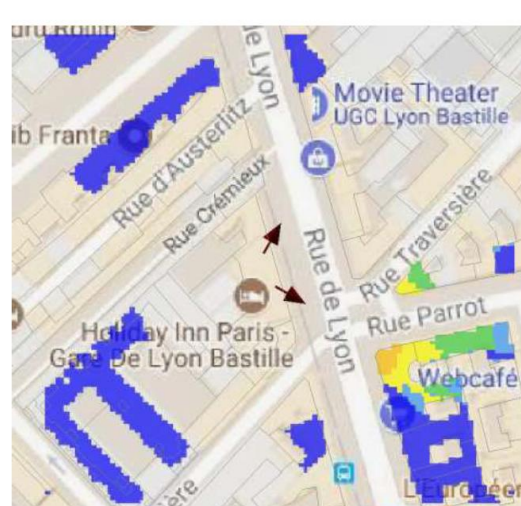
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 30°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m. La hauteur correspondante est de 22,5 m.



**L'ESTIMATION EST CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

b. Azimut 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 25,5 m.



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 30°	Azimut 120°
Niveau maximal	entre 2-3 V/m	entre 4-5 V/m
Hauteur	22,5 m	25,5 m



## Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :

Zoom :



Etat projeté :

Zoom :



## Vue des Azimuts

Azimut 1 ° : 30°



Azimut 2 ° : 120°

